

Circulaire de la Société médicale de Genève

Autor(en): **D'Espine / Chanal, J.P.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **28 (1843)**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CIRCULAIRE

ADRESSÉE PAR LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DU CANTON DE GENÈVE AUX
SOCIÉTÉS MÉDICALES DES DIVERS CANTONS DE LA SUISSE.

Messieurs et très-honorés confrères,

La Société médicale du canton de Genève a décidé, dans sa séance du 1^{er} novembre 1843, qu'il serait adressé à tous les praticiens du canton une circulaire pour attirer leur attention sur les propriétés thérapeutiques de *l'huile de foie de morue*. Cette décision a été prise en conséquence de l'arrêté de la section médicale de la Société suisse des Sciences naturelles, siégeant à Lausanne. C'est en juillet dernier qu'il y fut arrêté que l'on mettrait à l'ordre du jour, pour 1845, la question de l'huile de foie de morue; et comme, suivant toutes les probabilités, c'est Genève qui aura l'honneur de recevoir la Société suisse des Sciences naturelles, la Société médicale du canton a nommé une commission chargée de recueillir tous les documents qui pourraient lui être adressés sur cet objet.

Vous comprendrez, Monsieur et très-honoré confrère, combien il nous serait utile et agréable de connaître le résultat de votre expérience sur cette intéressante question de thérapeutique. Vous comprendrez aussi, nous l'espérons, combien nous serions heureux de présenter à la Société suisse un résumé fondé sur l'expérience réunie de tous les praticiens du canton de Genève.

C'est dans l'espérance que vous voudrez bien nous accorder votre concours, que nous venons vous soumettre quelques-unes des questions qui nous paraissent devoir surtout mériter l'attention des praticiens :

1° Comme il existe beaucoup de variétés dans la qualité des huiles connues sous le nom d'*huile de foie de morue*, vous aurez la bonté de spécifier la couleur et les autres caractères extérieurs de l'huile que vous aurez employée.

2° Comme il y a diverses opinions sur les doses qu'il est utile ou nécessaire d'administrer, nous serions heureux de connaître le résultat de votre expérience sur cet objet spécial.

3° Le goût très-désagréable de ce médicament le rendant d'un emploi difficile, veuillez nous faire savoir si vous avez trouvé quelque moyen d'en masquer la saveur, et de le faire supporter aux estomacs délicats.

4° Avez-vous retiré quelque avantage de l'usage extérieur de ce médicament ?

5° Veuillez nous faire connaître le résultat de votre expérience sur les effets physiologiques de l'huile de foie de morue, et nous dire ce que vous avez observé quant à ses effets immédiats : sur l'appétit, sur la digestion, sur la fréquence ou la rareté des selles, sur les urines, sur les fonctions de la peau, sur le pouls et, en un mot, sur les diverses fonctions de l'économie animale.

6° Veuillez nous faire connaître également les modifications qui vous ont paru dépendre de ce médicament chez les personnes atteintes de fièvre hectique, lorsqu'il

existait de vastes suppurations, des ulcérations ou des plaies étendues.

7° Dans quelles maladies avez-vous surtout obtenu de bons effets par l'emploi de ce médicament ?

Avez-vous réussi à guérir, par ce moyen, des engorgements, des glandes lymphatiques, les diverses formes de la maladie scrofuleuse, le carreau, l'ascite, les maladies des os, les ophthalmies, la faiblesse musculaire, la phthisie pulmonaire, le goître, le rhumatisme chronique, ou toute autre maladie que vous auriez jugé convenable de combattre par ce médicament ?

8° Si vous voulez bien nous faire connaître le résultat de votre expérience sur ces diverses questions, veuillez ajouter quelques renseignements qui augmenteraient encore l'importance de vos communications thérapeutiques.

a) L'huile de foie de morue a-t-elle été le seul médicament employé ?

b) Si vous nous adressez les observations particulières, veuillez spécifier, autant que possible, l'âge, le sexe et la constitution du malade, ainsi que le résultat définitif du traitement.

9° Avez-vous observé quelques effets fâcheux de ce médicament ? Quelques praticiens assurent avoir reconnu des déformations osseuses après l'emploi de l'huile de foie de morue ; avez-vous rencontré des cas de ramollissement des os que vous puissiez attribuer au médicament employé ? Avez-vous rencontré les symptômes qui caractérisent la saturation de l'économie par les préparations d'iode, c'est-à-dire, des vomissements, des douleurs d'estomac, des palpitations, du tremblement ner-

veux, de l'amaigrissement; en un mot, un état hectique paraissant dépendre d'une action pernicieuse de l'iode?

10° En dernier lieu, veuillez nous faire part de votre opinion générale sur la valeur thérapeutique de l'huile de foie de morue.

Outre ces questions médicales qui s'adressent aux praticiens, nous prendrons encore la liberté d'en ajouter quelques-unes qui concernent plus spécialement Messieurs les chimistes et les pharmaciens, et sur lesquelles nous appelons leur bienveillante attention.

1° Existe-t-il quelque travail inédit sur la composition chimique de l'huile de foie de morue? et s'il en est ainsi, nous nous estimerions heureux d'en obtenir communication.

2° Si vous étiez disposé à entreprendre quelque travail analytique sur ce sujet, nous serions fort reconnaissants que vous voulussiez bien fixer votre attention sur les questions suivantes :

a) Sait-on exactement où se fait la vraie huile de foie de morue? Les mêmes foies sont-ils traités dans différentes localités?

b) A quoi tiennent les différences physiques des huiles de foie de morue? Proviennent-elles de méthodes différentes dans la préparation des foies, ou bien pendant le même traitement des foies obtient-on des huiles diversement colorées? D'où proviennent les différentes saveurs? La purification de l'huile influe-t-elle sur la saveur? Y a-t-il dans la préparation quelque chose qui puisse faire distinguer l'huile blonde ou blanche de la

rouge ou brune et de la noire? ou bien ces désignations du commerce sont-elles arbitraires?

c) Quelle est la composition de l'huile de foie de morue?

Contient-elle un ou plusieurs principes qui lui soient essentiels?

L'iode est-il un de ces principes essentiels?

A quel état de combinaison existe l'iode?

Y a-t-il quelque chose, au point de vue chimique, qui justifie la préférence de quelques médecins pour une certaine huile plutôt que pour une autre?

Pourrait-on plus ou moins facilement estimer la proportion d'iode?

d) Avec quelles huiles falsifie-t-on l'huile de foie de morue?

A quels caractères peut-on reconnaître la vraie? Y aurait-il un procédé facile pour reconnaître la présence de l'iode?

Ces diverses questions, soit principales, soit surtout secondaires, sont justifiées par la différence des renseignements qu'on obtient de ceux qui font le commerce en grand et en détail de l'huile de foie de morue, de ceux qui l'ont étudiée à l'aide des réactifs, et enfin des médecins qui en observent les effets.

Si vous vouliez nous adresser quelques réponses aux questions contenues dans cette lettre et si vous aviez quelques faits pratiques à nous communiquer sur cet objet, nous serions fort reconnaissants que vous voulussiez bien le faire *avant le 1^{er} avril 1845*, afin qu'il nous fût possible de faire entrer vos recherches dans le résumé

qui sera présenté à la session ordinaire de la Société suisse des Sciences naturelles, qui se réunit au mois d'août de la même année.

Veillez, Monsieur et très-honoré confrère, recevoir l'expression de toute notre considération.

Le président de la Société médicale,

D^r M^c. D'ESPINE.

Le secrétaire de la Société médicale,

D^r J. P. CHANAL.

N. B. Le bureau de la Société suisse a cru qu'il pourrait y avoir quelque utilité à donner de la publicité à cette circulaire.

